



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
3 juin 2019  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 3 juin 2019, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous écris comme suite aux lettres identiques datées du 31 mai 2019, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies ([S/2019/452](#)).

Du 20 juillet 2015 – date de l'adoption de la résolution [2231 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité – au 31 mai 2019, le régime israélien a adressé 18 lettres au Président du Conseil de sécurité concernant la prétendue violation de cette résolution par la République islamique d'Iran. Ce n'est certainement pas parce que ce régime y souscrit, vu que ses politiques et ses pratiques ont toujours visé à enfreindre cyniquement les dispositions et à compromettre l'application du Plan d'action global commun, dont il doit être amené à rendre compte.

Ce n'est certainement pas non plus par attachement au droit international ou à d'autres résolutions du Conseil de sécurité car ce régime, en commettant entre autres les quatre principales catégories de crimes internationaux, à savoir le crime de génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et le crime d'agression, et en enfreignant bon nombre de résolutions (voir document [S/2017/205](#)), s'est placé en tête de la liste des auteurs de violations du droit international et des résolutions du Conseil, ce qui en fait un véritable hors-la-loi international.

En menant une campagne systématique de manipulation et de désinformation contre la République islamique d'Iran, le régime israélien joue les victimes pour tenter de dissimuler tous les crimes et toutes les brutalités qu'il continue de commettre contre les Palestiniens et d'autres peuples de la région, de détourner l'attention de ses violations des normes internationales et des menaces qu'il fait peser sur la paix, la stabilité et la sécurité dans la région et au-delà.

En portant systématiquement à l'attention du Conseil de sécurité des informations fausses ou mensongères et en demandant qu'elles soient publiées en tant que documents de cet organe afin de discréditer le mécanisme de communication de l'information du Conseil, le régime israélien non seulement affiche son mépris à l'égard de l'ensemble des membres de l'Organisation, mais encore ridiculise le Conseil et abuse incontestablement d'un dispositif établi par l'Organisation des Nations Unies.



S'inscrivant en faux contre cette campagne systématique de manipulation et de désinformation et toutes les allégations figurant dans cette lettre, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Chargé d'affaires par intérim  
(Signé) Eshagh **Al Habib**

---